

Déclaration Sud Éducation Basse Normandie

CHSCT-A du 28 janvier 2021

Madame la Présidente du CHSCT A,

Depuis le début de cette crise sanitaire, l'Éducation Nationale montre son incapacité à adapter son fonctionnement pour protéger les personnels et les élèves de la menace épidémique. Les alertes ont pourtant été nombreuses depuis le printemps dernier et renouvelées depuis la rentrée 2020. Néanmoins, l'ensemble des personnels bombardés d'injonctions contradictoires et sans équipements de protection réellement adéquats et dans des conditions de travail détestables, ont continué leur service. Alors que le virus et ces variants méconnus, touchent des élèves et des enseignant-es ainsi que des personnels territoriaux, nous entendons dire que « *la situation dans les écoles est satisfaisante* ». Quel mépris envers les personnels d'affirmer un tel mensonge !!!

Non, la situation dans les écoles ne peut être satisfaisante quand les personnels absents ne sont pas remplacés faute de remplaçant-es.

Non, la situation dans les écoles ne peut être satisfaisante quand des élèves avec une notification MDA se trouvent sans AESH.

Non, la situation dans les écoles ne peut être satisfaisante quand de nombreux cas positifs sont signalés dans une école et que celle-ci est maintenue ouverte au détriment de la santé des usagers et des personnels. En effet le DGI récemment exercé par les agent-es de l'école Jean ZAY du nord cotentin met en exergue à quel point les personnels sont déconsidérés, méprisés par leurs hiérarchies. Que dire du collège la Bucaille à Cherbourg ? Le but n'est pas de trouver le meilleur moyen de propager le virus mais bien de l'éradiquer. Nous connaissons historiquement la chair à canon, capitalistement la chair à patron, et maintenant nous découvrons la chair à Macron. Aussi nous condamnons cette tendance à vouloir reporter la responsabilité des atteintes à la santé des travailleurs sur la vulnérabilité de ces derniers et sur leur propre responsabilité. C'est une remise en question du droit fondamental des hommes et des femmes à qui ont interdit l'éventualité d'être en danger dans leur activité de travail ou d'être menacé-es dans leur intégrité physique et psychique à cause de leurs conditions de travail.

Et dans les mois à venir, la situation dans les écoles ne sera pas plus satisfaisante car si le gouvernement additionne des sommes colossales pour « sauver » l'économie, *a contrario* le ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports additionne les soustractions des moyens pour plonger le service public d'éducation dans des conditions de travail inacceptable. Alors qu'il faudrait plus de personnels pour assurer la continuité du service publique, le ministre annonce la fermeture de 1500 postes en France soit 10% pour notre académie de Caen.

Enfin, les épidémiologistes s'inquiètent logiquement de la situation scolaire et du brassage qui en résulte. Pourtant dans de nombreux EPLE et de nombreuses écoles le protocole sanitaire se résume au port du masque, à l'aération des fenêtres, à la distribution de gel hydroalcoolique et à un brassage limité si possible. En tant que garante de notre santé, la question des masques doit également vous interroger. Tout d'abord, les personnels n'ont pas tous reçu de nouveaux masques. Ensuite, le cas du variant britannique inquiète car nos masques en tissu ne seraient plus adaptés. En effet, aucune communication n'a été faite tant pour les personnels à risque que pour les autres. Alors quid des nouveaux masques ?

Soyez assurée, Madame la Présidente, de notre attachement au service public de l'Éducation Nationale ainsi qu'aux conditions de travail et de santé des personnels.